



**ÉTUDE
SUR LA SITUATION
FINANCIÈRE
DES COMMUNES
ET DES
INTERCOMMUNALITÉS**

EN 2017



L'étude publiée lors du 100^e congrès des maires avait dressé le bilan des années 2013 à 2016 de la situation financière du bloc communal. Elle avait mis en évidence que malgré la baisse des dotations, le bloc communal affichait, dans son ensemble, une réelle solidité financière. Mais la période avait été marquée par une baisse historique de l'investissement local (-25 %). À mi-mandat des exécutifs communaux et intercommunaux, l'année 2017 (qui était aussi celle de la réduction de moitié de la baisse de DGF), est, enfin, celle de la reprise des investissements.

○ PRÉCISION MÉTHODOLOGIQUE

L'analyse qui suit repose sur les données publiées dans le dernier rapport de l'observatoire des finances et de la gestion publique locales lesquelles sont issues des comptes de gestion 2017 des communes et des intercommunalités à fiscalité propre centralisés par la DGFIP. Les données, présentées en opérations réelles, consolident les budgets principaux et annexes dont les flux croisés ont été neutralisés. Cette année, l'étude présente une analyse de la situation financière des communes et celle des EPCI à fiscalité propre pour mieux mettre en évidence les évolutions que connaissent ces deux catégories de collectivités.

1.

LES FINANCES DES COMMUNES EN 2017 : NOUVEL EFFET DE CISEAUX VERTUEUX ET REBOND DE L'INVESTISSEMENT

1 - LES PRODUITS DES COMMUNES ONT MODÉRÉMENT PROGRESSÉ

Avec près de 83 Md€ de produits de fonctionnement, les communes ont connu une quasi-stabilité de leurs ressources (+0,3 %) en 2017, quatrième et dernière année de baisse des dotations de l'État engagée depuis 2014.

La structure des produits communaux reste dominée par une part prépondérante de la fiscalité (51,7 Md€ +1,1 % ; 62,5 % des produits) dont le poids croissant, ces dernières années, s'explique par un recours accru à la fiscalité pour compenser la baisse des dotations de l'État et des participations depuis 2014. Toutefois, la hausse de la fiscalité, plus modérée en 2017, provient essentiellement des bases d'imposition directe (revalorisation forfaitaire annuelle de 0,4 % votée en loi de finances, réduction des abattements...). La croissance du produit de la fiscalité (+0,6 Md€) a, de nouveau en 2017, compensé la baisse des dotations de l'État et des participations (-0,6 Md€). L'essentiel de cette évolution

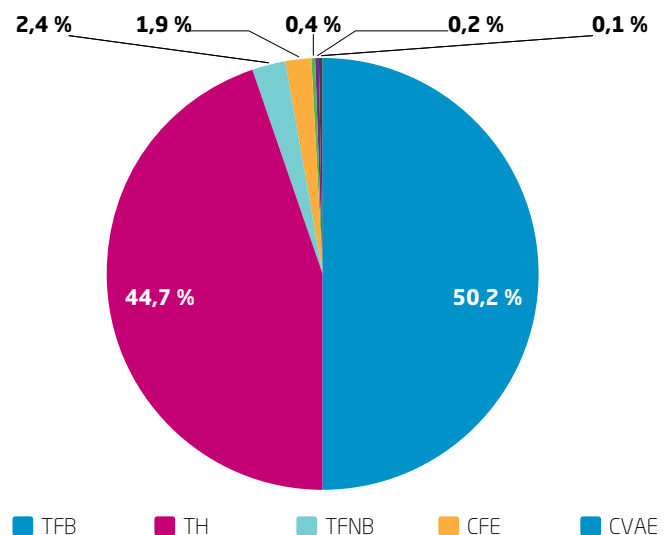
provient de la fiscalité directe¹ (+0,5 Md€) et dans une moindre mesure des taxes indirectes (+0,1Md€), sachant que le dynamisme de la fiscalité directe repose à 95 % sur la taxe d'habitation (15,2 Md€ ; + 0,7 %) et la taxe sur le foncier bâti (17 Md€ ; + 2,1 %), la fiscalité économique² (0,9 Md€ ; -29 %) ayant été progressivement transférée aux EPCI à fiscalité propre avec le renforcement de l'intercommunalité.

1. Fiscalité reversée incluse, 2. CVAE, CFE, IFRER, TASCOT

➔ ÉVOLUTION DES PRODUITS DES COMMUNES (en Md€)

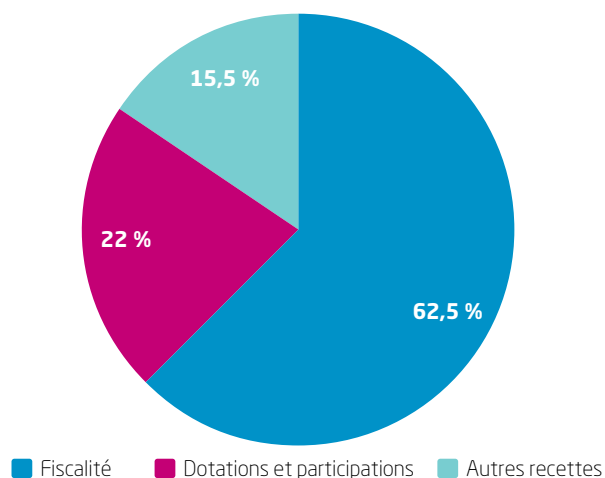


➔ STRUCTURE DE LA FISCALITÉ DIRECTE DES COMMUNES EN 2017

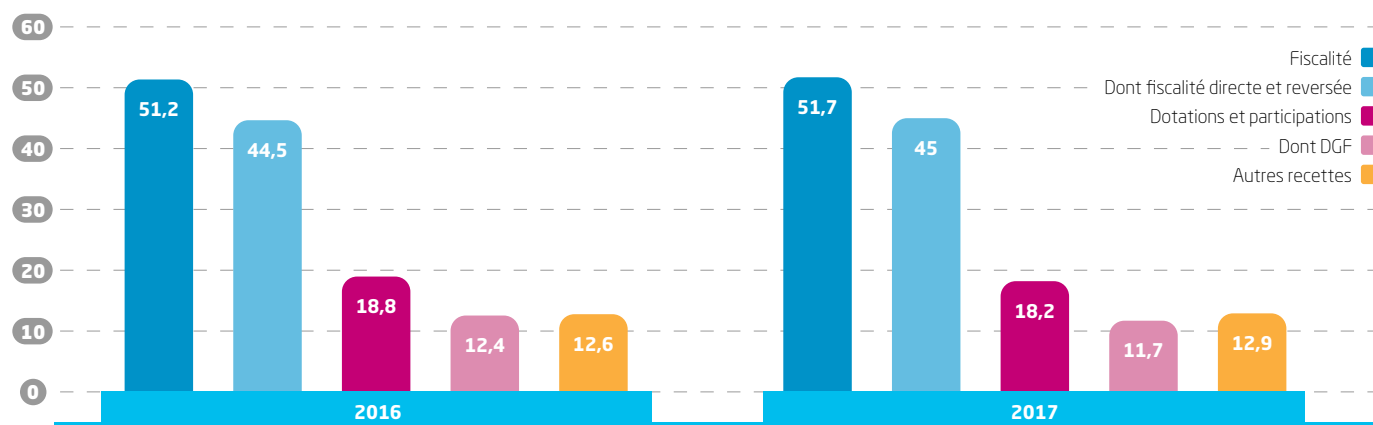


Les dotations et participations (18,2 Md€ soit 22 % des produits) ont donc poursuivi leur baisse en 2017, de 3 %. Les autres recettes de fonctionnement (12,9 Md€ soit 15,5 % des produits) que sont les produits du domaine et de la tarification des services publics locaux ont, eux, augmenté de 1,9 %. On rappellera que la baisse de la DGF des communes a été, en 2017, inférieure de moitié à celle initialement prévue. Pour compléter ce manque à gagner issu de la baisse des dotations, mais aussi des variables d'ajustement, les autres recettes de fonctionnement ont augmenté de 200 M€.

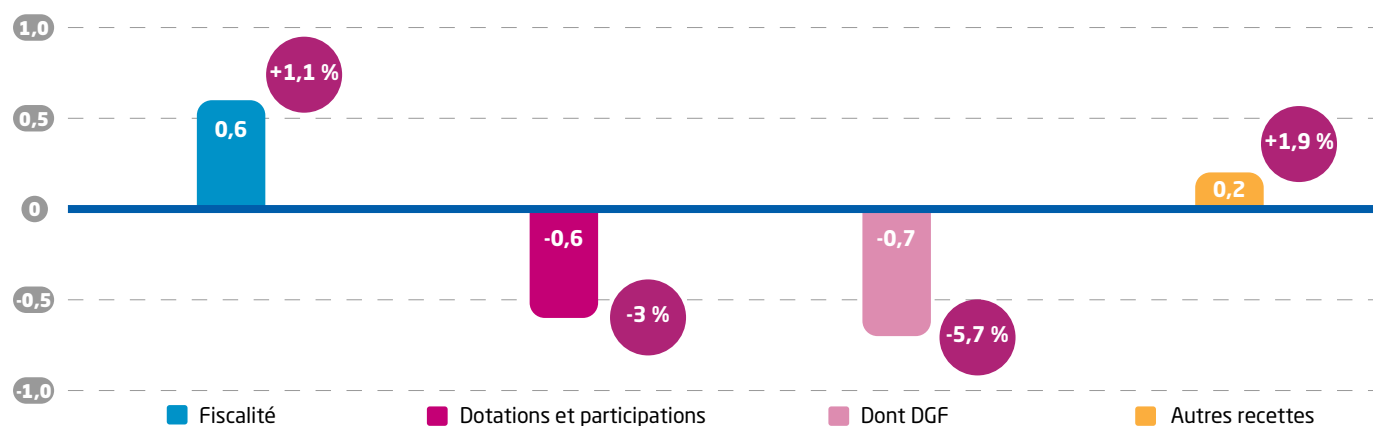
STRUCTURE DES PRODUITS DES COMMUNES EN 2017



LES PRINCIPAUX PRODUITS DES COMMUNES (en Md€)



ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX PRODUITS EN 2017 (en % et en Md€)



La croissance du produit de la fiscalité (+0,6 Md€) a, de nouveau en 2017, compensé la baisse des dotations de l'État et des participations (-0,6 Md€).

2 - LES CHARGES DES COMMUNES EN QUASI-STAGNATION

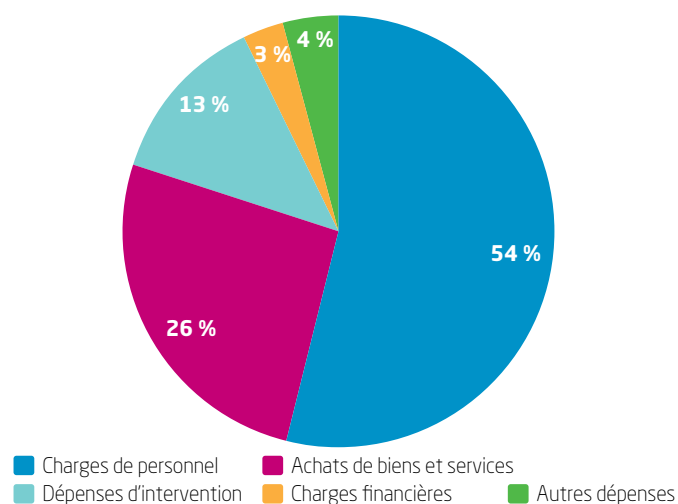
En 2017, les charges des communes (70,2 Md€) ont stagné (0,1 %).

→ ÉVOLUTION DES CHARGES DES COMMUNES (en Md€)



Cependant, la rigidité des charges de personnel - qui représentent 54 % des dépenses communales - atteste de la difficulté des communes à réduire leur masse salariale dans un contexte réglementaire contraint.

→ STRUCTURE DES PRINCIPALES CHARGES DES COMMUNES EN 2017 (en %)

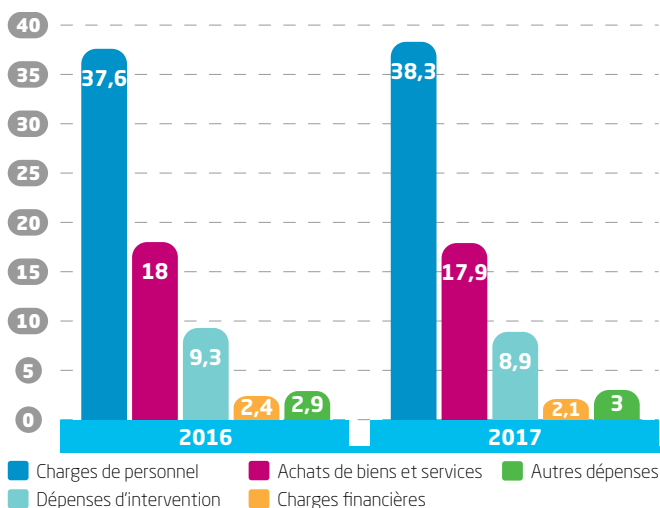


En effet, les charges de personnel ont progressé de 1,8 % (+0,7 Md€), en 2017, atteignant plus de 38 Md€. Les décisions législatives et réglementaires adoptées au niveau national (impact en année pleine des revalorisations du point d'indice, mise en œuvre du dispositif PPCR³, hausse du taux de cotisation employeur de la CNRACL) expliquent, en grande partie, la dynamique de ces charges.

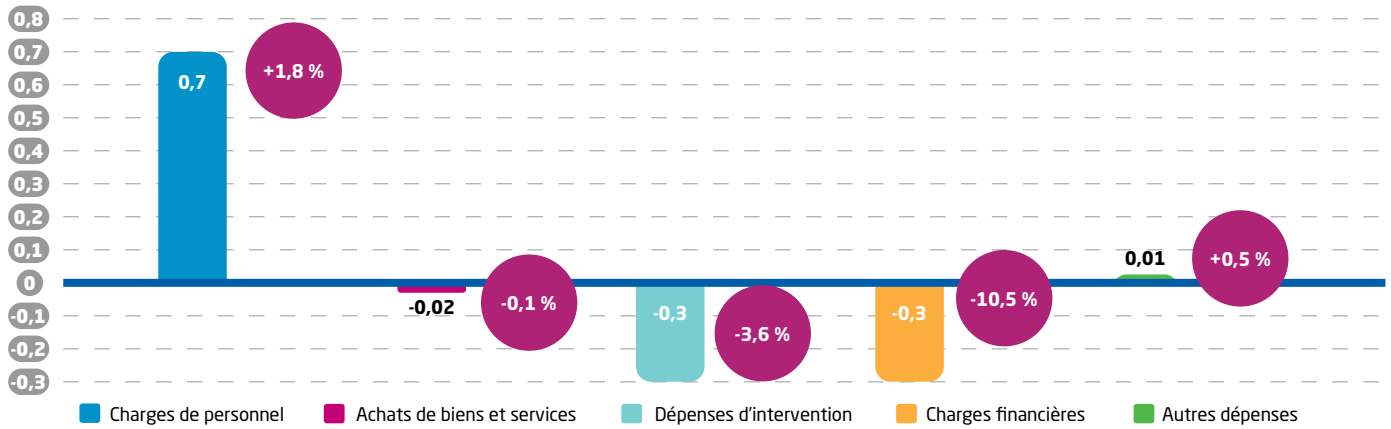
Les restrictions budgétaires ont donc essentiellement porté sur les autres postes de dépenses. Les achats de biens et services (17,9Md€) ont de nouveau été contenus (-0,1 %). Surtout, les dépenses d'intervention (8,9 Md€), parmi lesquelles figurent les subventions, ont été, pour la 3^e année consécutive, beaucoup plus contraintes (-3,6 % ; -0,3 Md€) tandis que les charges financières (2,1 Md€) ont continué de décroître (-10,5 % ; -0,3 Md€) dans un contexte de taux historiquement bas. Enfin, les autres dépenses (3 Md€) n'ont que très légèrement progressé (+0,5 %).

3. Parcours professionnels, carrières et rémunérations

→ LES PRINCIPALES CHARGES (en Md€)



→ ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CHARGES EN 2017 (en % et en Md€)



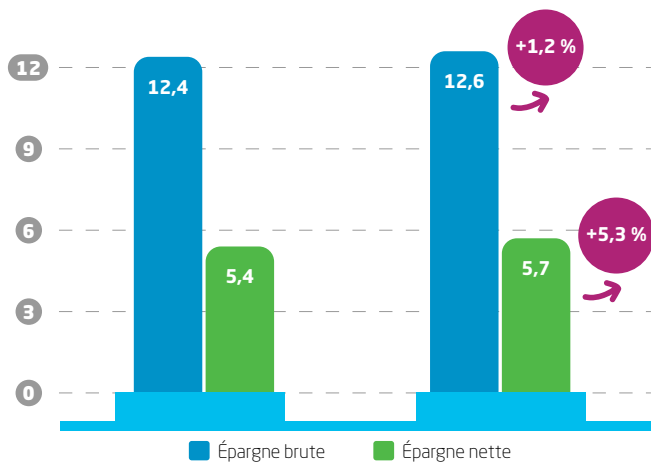
Globalement, en 2017, l'augmentation des produits ayant plus que couvert celle des charges – mettant ainsi en évidence un effet de ciseaux vertueux – la CAF brute en résultant s'est améliorée.

3 - L'ÉPARGNE BRUTE DES COMMUNES EN PROGRESSION

Les communes ont dégagé une CAF brute de 12,6 Md€ en 2017, en progression de 0,2 Md€ (+1,2 %). Le taux d'épargne brute s'est également amélioré pour atteindre 15,2 %, un niveau très éloigné

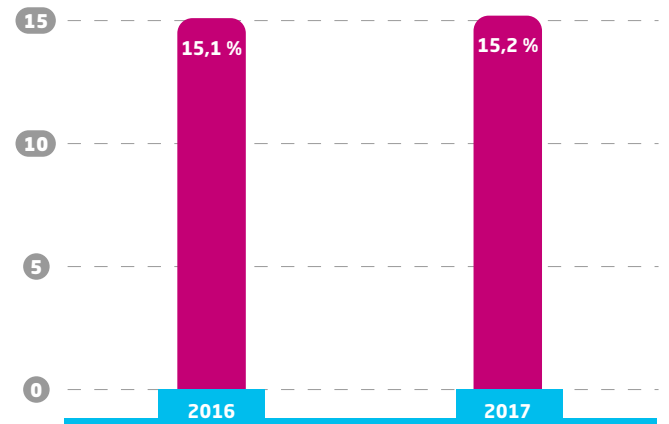
du seuil d'alerte de 8 %. Après remboursement de l'annuité en capital de la dette, la CAF nette des communes s'est établie à 5,7 Md€ en amélioration de 0,3 Md€ (+5,3 %).

→ ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE ET DE L'ÉPARGNE NETTE (en Md€)



La progression de la CAF nette constitue une ressource essentielle pour les communes, aux côtés des recettes propres d'investissement pour financer leurs investissements. Ainsi, la réduction de moitié de la baisse des dotations et le

→ ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉPARGNE BRUTE (en %)



maintien d'un bon niveau d'épargne ont favorisé la reprise de l'investissement.

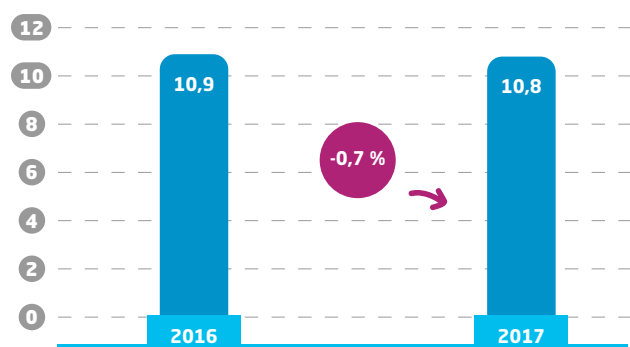
4. ou capacité d'autofinancement brute (CAF brute)

4 - LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN BAISSE CONTINUE

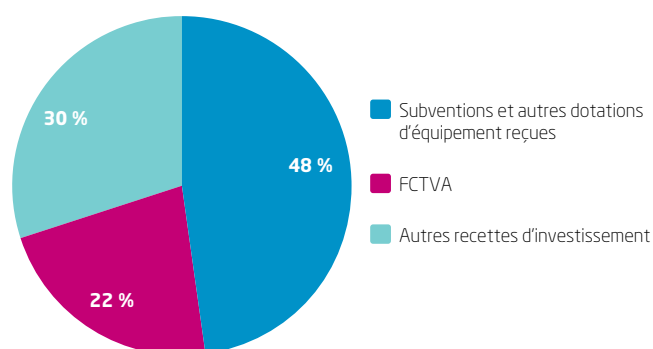
En 2017, les recettes d'investissement des communes (10,8 Md€) ont poursuivi leur baisse (-0,7 %). Elles sont composées à 48 % par des subventions et dotations spécifiques d'investissement qui sont restées stables

(5,1 Md€), à 30 % d'autres recettes spécifiques (3,2 Md€ ; +0,1 Md€). La baisse est essentiellement due à la réduction de 6,7 % du FCTVA (2,4 Md€ ; -0,2 Md€) corrélée à la baisse des dépenses d'investissement en 2015 et en 2016.

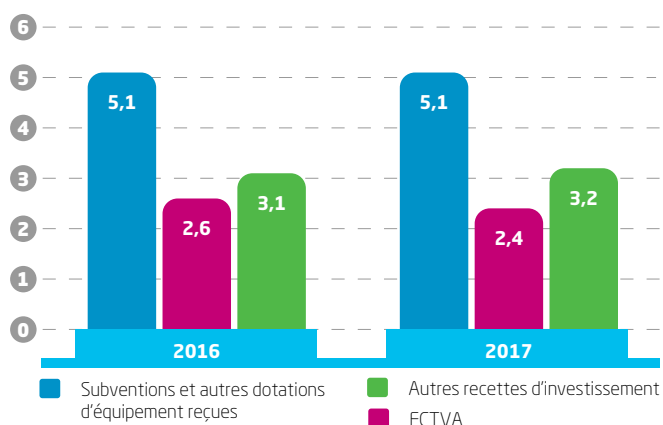
→ ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (hors emprunt - en Md€)



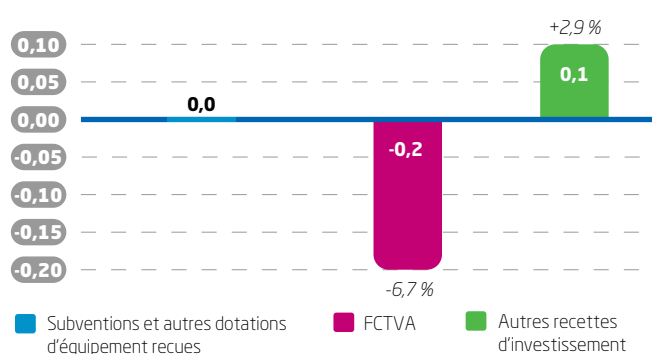
→ STRUCTURE DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN 2017 (hors emprunt - en %)



→ DÉCOMPOSITION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (en Md€)



→ ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN 2017 (en % et en Md€)

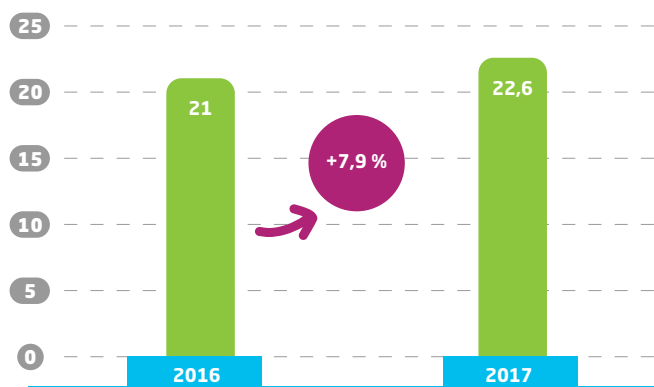


Un effet boule de neige de la baisse des dotations de fonctionnement sur le FCTVA : la baisse des dépenses d'équipement de plus de 25 % depuis 2014 a conduit de façon mécanique à une réduction continue du FCTVA.

5 - 2017, PREMIÈRE ANNÉE DE REPRISE DE L'INVESTISSEMENT DEPUIS 2013

En progression de près de 8 %, les dépenses d'investissement des communes (22,6 Md€ ; +1,6 Md€) ont enfin connu, en 2017, la reprise tant attendue. Le niveau atteint demeure toutefois encore à un niveau historiquement bas, après 3 années de baisse inédite. Ainsi, pour mémoire, en 2013, sur les seuls budgets principaux, les dépenses réelles d'investissement s'établissaient à près de 26 Md€⁵.

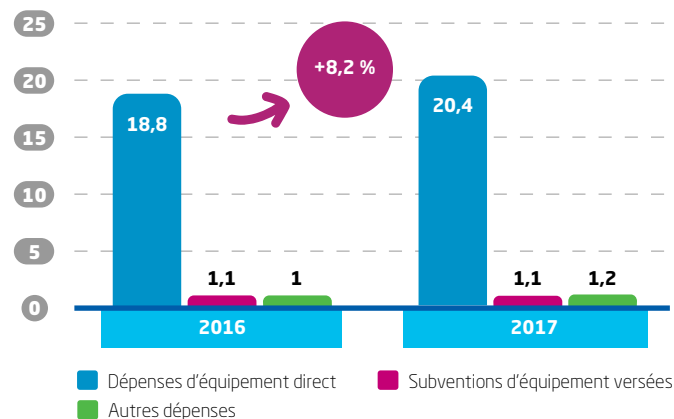
→ ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (hors emprunt - en Md€)



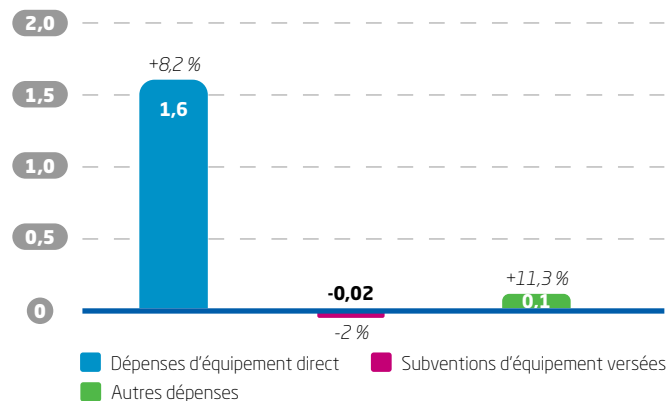
En 2017, Les dépenses d'équipement direct (20,4 Md€) ont constitué l'essentiel (90 %) des dépenses totales d'investissement et ce sont celles-ci que les communes ont fortement relancées (+8,2 % ; +1,6 Md€) tandis que les subventions d'équipement versées ont, elles, stagné à 1,1 Md€.

5. Source : Rapport OFGL 2018 : 25,75 Md€

→ ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (en Md€)



→ ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN 2017 (en % et en Md€)



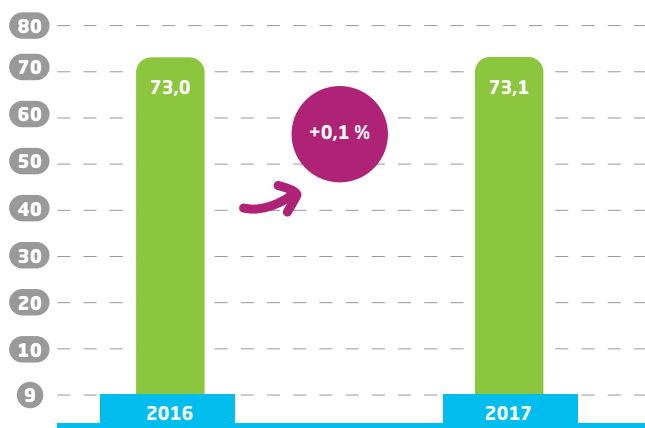
La reprise des investissements ne concerne que les dépenses d'équipement. Les subventions d'équipement versées stagnent à 1,1 Md€ (2 Md€ en 2013).

6 - LA RELANCE DES INVESTISSEMENTS A ÉTÉ RÉALISÉE SANS AUGMENTATION SENSIBLE DE LA DETTE DES COMMUNES

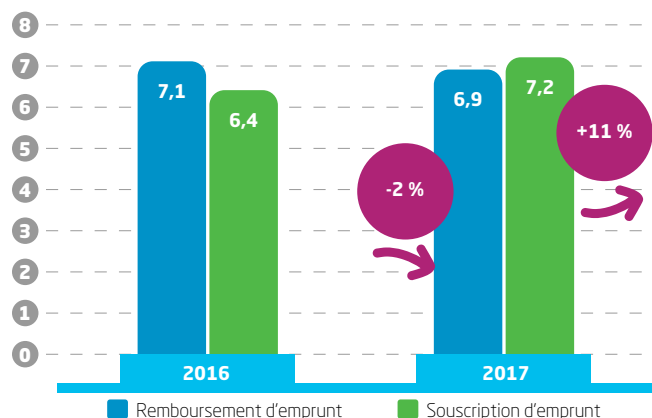
Pour financer ce retour à la croissance et pour équilibrer leurs budgets, les communes ont comblé leurs besoins en recourant à l'emprunt. L'encours de dette des communes est resté relativement stable en 2017 (73,1 Md€ ; +0,1 %) bien que l'emprunt souscrit par les communes ait augmenté de 11 %. L'accroissement de leur fonds de roulement atteste qu'elles

ont emprunté au-delà de leurs besoins de financement des investissements. Ce constat peut s'expliquer par une politique de gestion active de la dette qui vise à refinancer des emprunts pour bénéficier des meilleurs taux, durant cette période de taux particulièrement bas. Cela a permis de réduire le coût des intérêts de la dette (cf. *supra*).

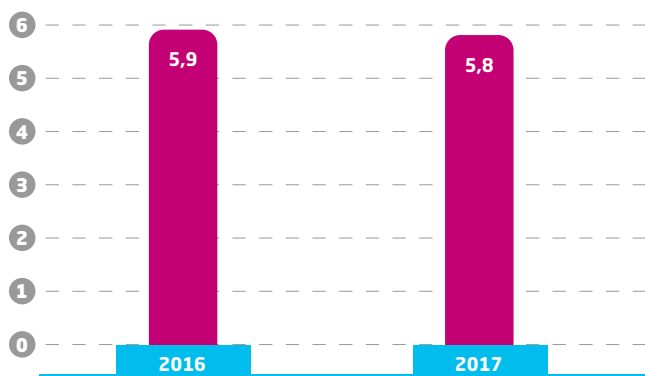
→ ÉVOLUTION DE LA DETTE DES COMMUNES (en Md€)



→ L'EMPRUNT DES COMMUNES (en Md€)



→ ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT DES COMMUNES (en années)



Globalement, la solvabilité des communes et leur capacité de désendettement - qui mesure la capacité à rembourser la dette - demeurent satisfaisantes et ne représentent qu'à peine 6 années d'épargne brute, encore bien loin du seuil d'alerte de 12 ans.

— ○ CONCLUSION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES COMMUNES

L'équilibre financier global des communes est resté très satisfaisant en 2017. Les budgets des communes ont de nouveau connu un effet de ciseau vertueux sur leur section de fonctionnement. L'épargne dégagée et la fin annoncée de la baisse des dotations à compter de 2018 leur a rendu la visibilité indispensable à la reprise enfin constatée, en 2017, de l'investissement.

En 2017, les communes, dont les investissements ont atteint 22,6 Md€ représentaient à elles seules 64 %⁶ des investissements réalisés par le bloc communal et 42 % de l'investissement de l'ensemble des collectivités locales.

Cette reprise de l'investissement n'a pas conduit à un accroissement de la dette communale qui est restée stable à 73 Md€ et qui n'atteint pas 4 % de la dette publique totale.

6. Source : Rapport OFGL 2018

2.

LES EPCI À FISCALITÉ PROPRE : 2017, NOUVELLE CARTE INTERCOMMUNALE

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a fixé un seuil minimal de population des intercommunalités à 15 000 habitants. Ainsi, au 1^{er} janvier 2017, on comptait 1 267 intercommunalités contre 2 063 en 2016 regroupant 35 411 communes (au lieu de 35 858 en 2016).

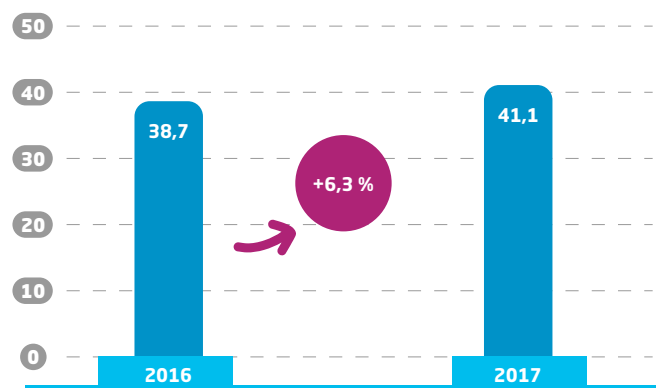
1 - LES PRODUITS DES EPCI EN FORTE CROISSANCE

Les produits des EPCI ont augmenté de 6,3 % (+2,4 Md€) en 2017 sous l'effet d'une augmentation particulièrement importante des produits fiscaux (+9 %) et d'une relative stabilité des dotations et participations en raison de la réduction de moitié de la contribution du bloc communal au redressement des finances publiques.

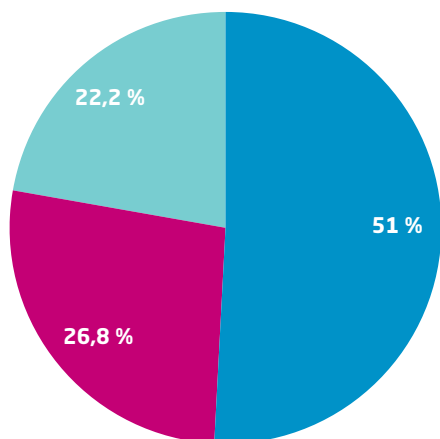
La forte progression de la fiscalité directe (11,3 Md€ ; +11 %) - représentant plus de la moitié des produits - est à mettre en relation avec l'élargissement de l'intercommunalité qui a conduit à accroître les transferts de la fiscalité communale aux EPCI. Notamment, le produit de la cotisation foncière des entreprises (7 Mds€ ; +6,9 %) et de la CVAE (4,5 Md€ ; +6,9 %) provient du transfert de 21,8 %³ des bases des communes vers l'intercommunalité. Il convient de rappeler la forte croissance de la TASCOM des EPCI (0,9 Md€ ; +31 %) qui a résulté aussi de l'avancement de l'acompte versé par certains redevables.

Enfin, la TEOM a augmenté de 1,6 % en raison d'un effet base notamment (1,8 %).

→ ÉVOLUTION DES PRODUITS DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE (en Md€)

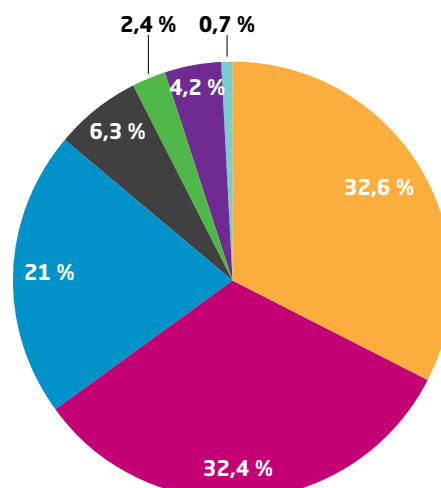


→ STRUCTURE DES PRODUITS DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE EN 2017



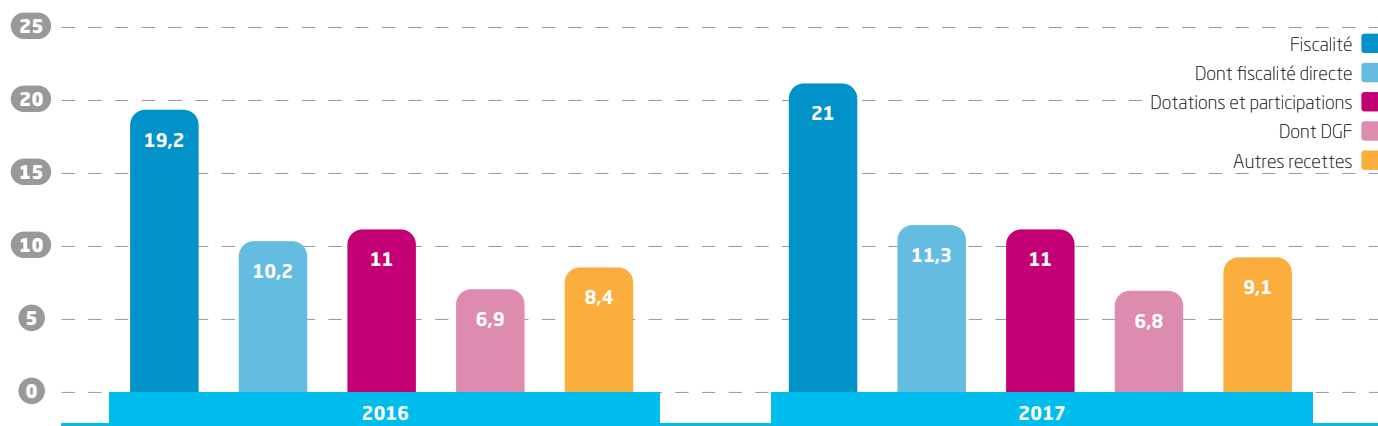
■ Fiscalité ■ Dotations et participations ■ Autres recettes

→ DÉCOMPOSITION DE LA FISCALITÉ DIRECTE DES EPCI EN 2017

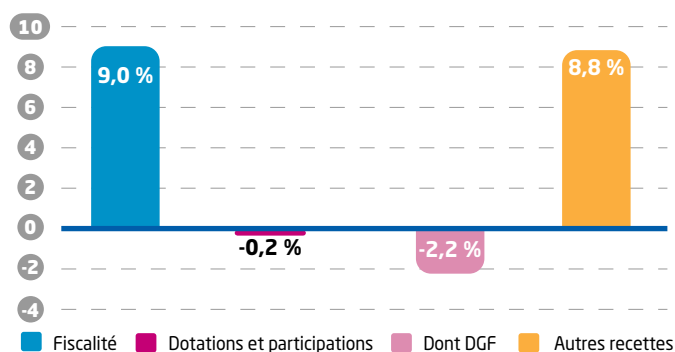


■ CFE ■ TH ■ CVAE ■ TFB ■ IFER ■ TASCOM ■ TFNB

→ LES PRINCIPAUX PRODUITS EN 2017 (en Md€)



→ ÉVOLUTION DES PRODUITS EN 2017 (en %)

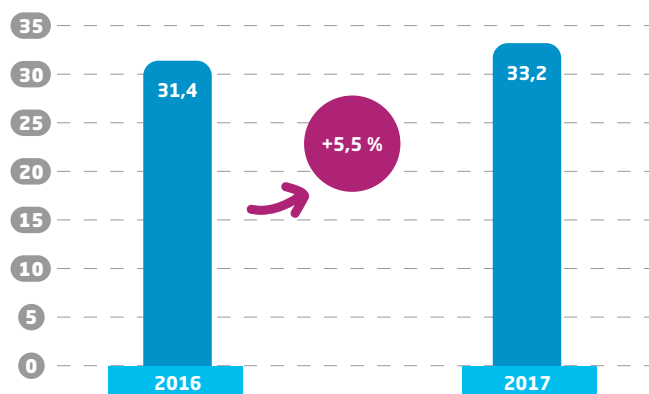


2 - LES CHARGES DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE ONT AUGMENTÉ MOINS RAPIDEMENT QUE LES PRODUITS

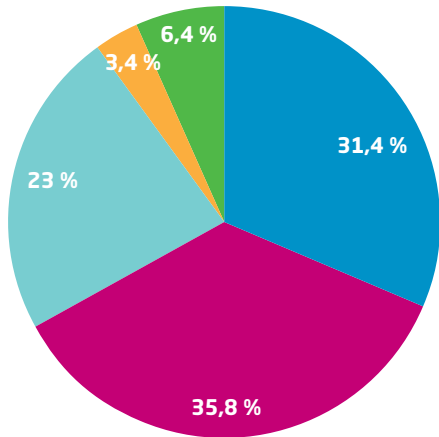
Si l'augmentation des charges des EPCI a été plus importante que celle des communes tant, en part relative (+5,5 % contre +0,1 % pour les communes) qu'en volume (+1,7 Md€ contre 0,1 Md€ pour les communes), la progression est marquée par l'évolution des charges de personnel (10,4 Md€ ; +8,4 %) et des achats de biens et services (11,9 Md€ ; +7 %) qui ont crû avec la poursuite des transferts de compétence des communes vers les EPCI.

Ces deux postes de charges ont représenté plus des 2/3 des charges des EPCI et ont cru, en 2017, de 0,8 Md€ chacun. Enfin, il faut souligner la forte décreue des charges financières (1,1 Md€ ; -12,6 %) tandis que les autres charges de gestion courante sont restées quasi stables (7,6 Md€ ; +0,1 %).

→ ÉVOLUTION DES CHARGES DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE (en Md€)



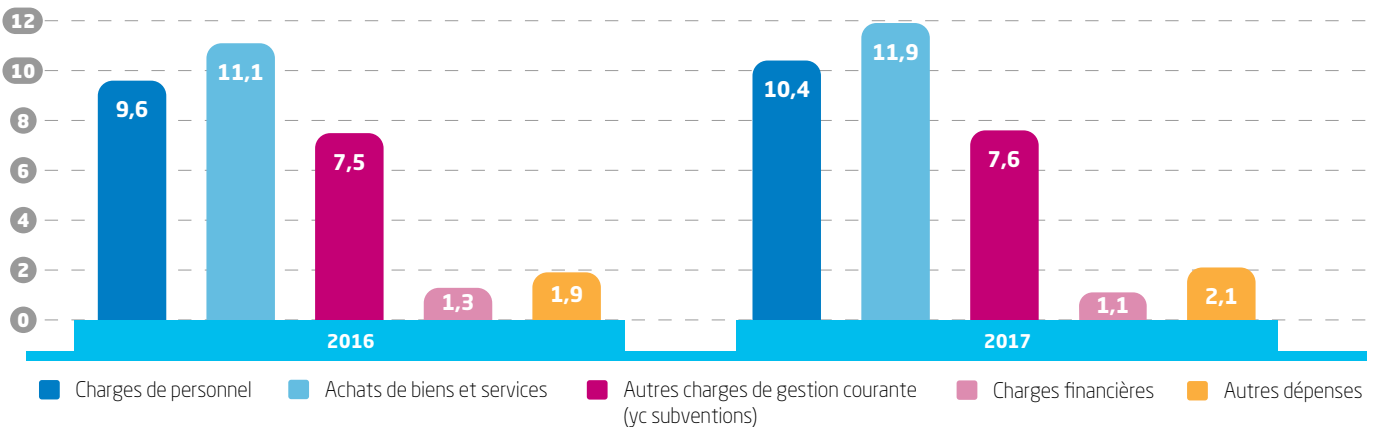
→ **STRUCTURE DES PRINCIPALES CHARGES DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE EN 2017**



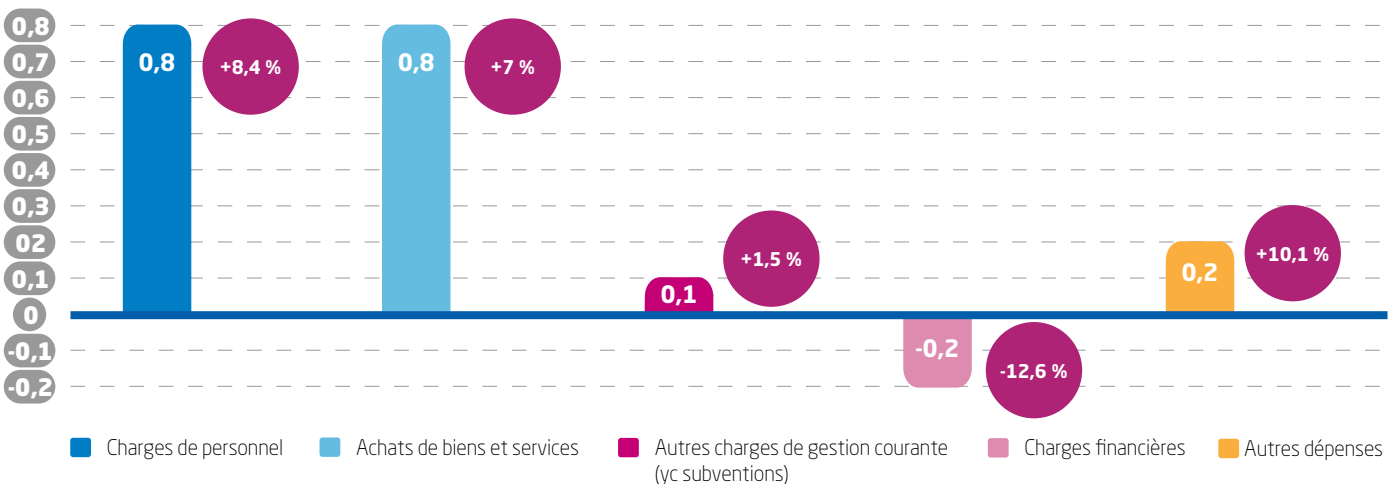
Les recompositions des territoires intercommunaux intervenues en 2017 expliquent ainsi les fortes évolutions constatées sur l'intercommunalité. En effet, la montée en charge de l'intercommunalité a généré de nouveaux transferts de ressources et de charges et contribué à l'harmonisation des services publics, des régimes indemnitaires et des politiques publiques, dans des territoires élargis.

■ Charges de personnel ■ Achats de biens et services ■ Charges financières
■ Autres charges de gestion courante (yc subventions) ■ Autres dépenses

→ **LES PRINCIPALES CHARGES (en Md€)**



→ **ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CHARGES EN 2017 (en % et en Md€)**



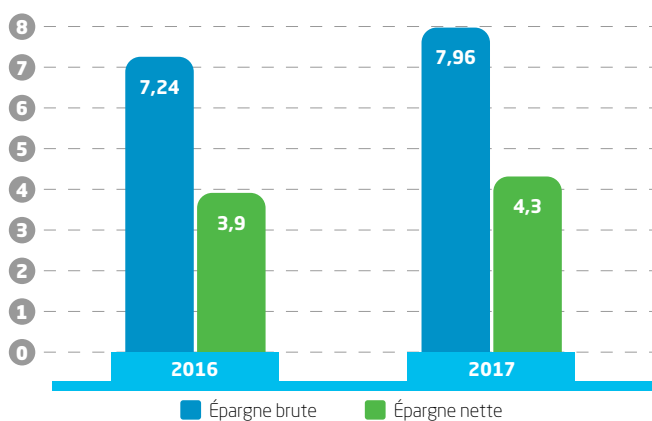
3 - L'ÉPARGNE BRUTE⁷ DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE S'EST FORTEMENT AMÉLIORÉE

Comme pour les communes, compte tenu de l'effet de ciseaux vertueux enregistré sur la section de fonctionnement, la capacité d'autofinancement brute des EPCI s'est améliorée de 10 % pour atteindre près de 8 Md€, en 2017.

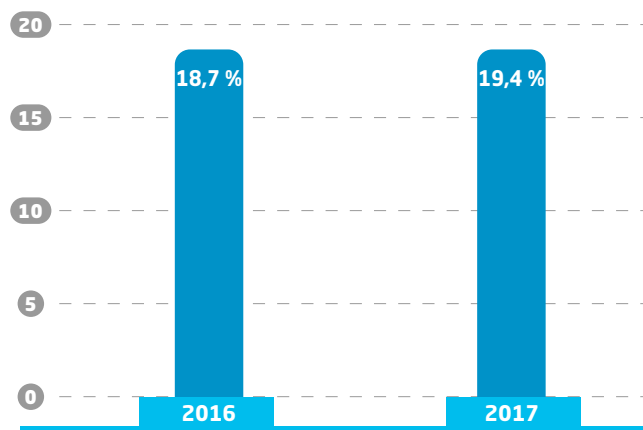
Ce niveau a considérablement renforcé le taux d'épargne brute des EPCI (19,4 %) contribuant à accroître de plus de 400 M€ leur épargne nette qui a atteint 4,3 Md€.

⁷. ou CAF brute

➔ ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE ET DE L'ÉPARGNE NETTE (en Md€)



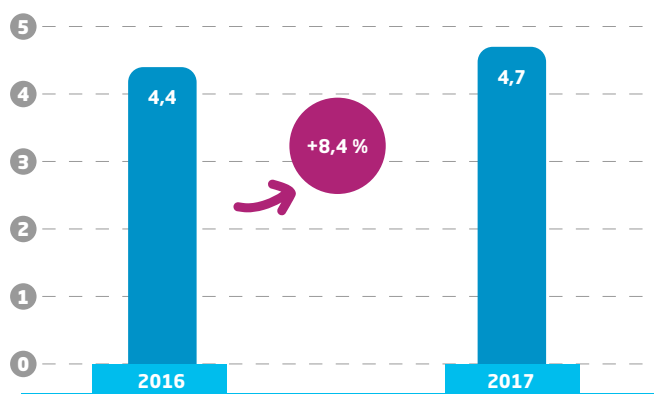
➔ ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉPARGNE BRUTE (en %)



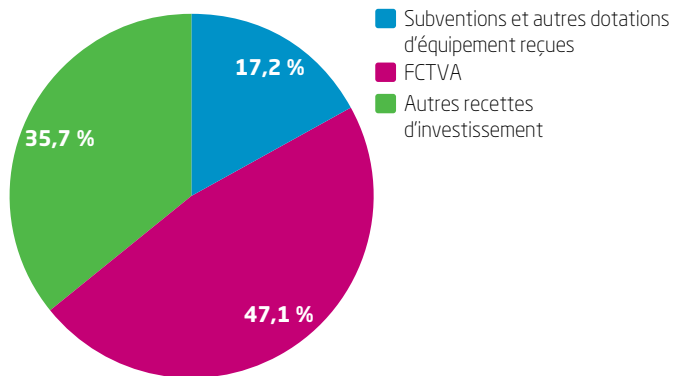
4 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE ONT FORTEMENT PROGRESSÉ

À l'inverse du constat dressé pour les communes, les recettes d'investissement des EPCI (4,7 Md€) ont progressé de plus de 8,4 % en 2017 (+0,4 Md€). En effet, la poursuite de la baisse du FCTVA (2,2 Md€ ; -3,4 %) et des subventions d'investissement reçues (0,8 Md€ ; -2,6 %) a été compensée par la forte progression des autres recettes d'investissement (1,7 Md€), en hausse de 38 % (+0,5 Md€).

➔ ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (hors emprunt - en Md€)

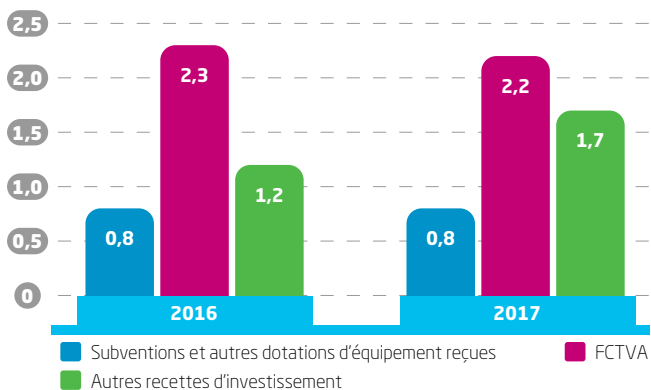


→ STRUCTURE DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN 2017

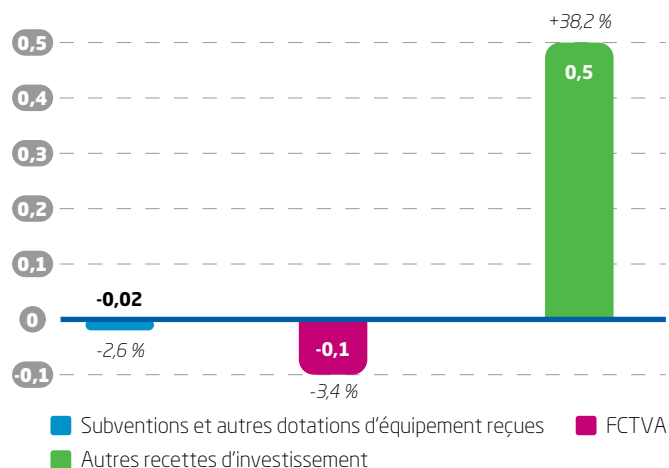


Les autres recettes d'investissement ont été notamment tirées par les produits de cessions du patrimoine (300 M€ ; +45 %) permettant aux EPCI d'accroître leurs ressources propres pour financer leurs investissements et par les recettes liées aux immobilisations financières (275 M€ ; +30 %) détenues par les EPCI. Ainsi, en 2017, les autres recettes d'investissement ont constitué près de 36 % des recettes d'investissement des EPCI contre 28 % en 2016.

→ LES PRINCIPALES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN 2017 (en Md€)



→ ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN 2017 (en % et en Md€)

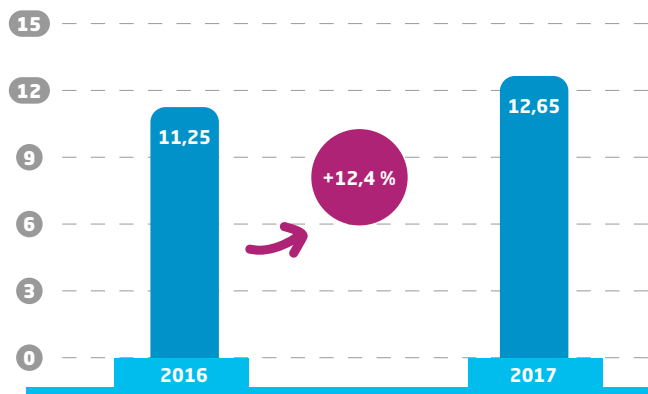


5 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE SONT REPARTIES À LA HAUSSE

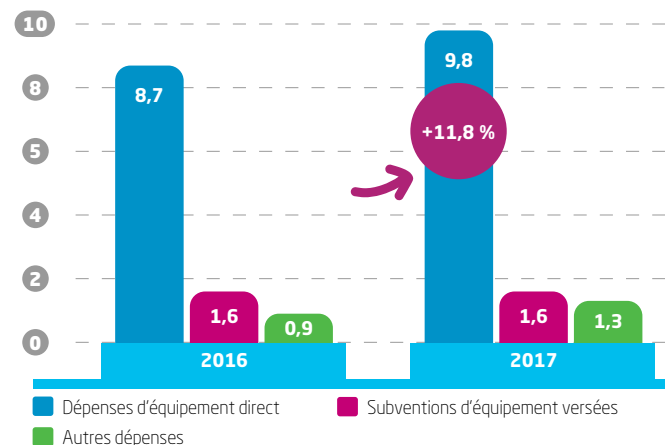
Comme pour les communes, les dépenses d'investissement des EPCI ont enregistré, en 2017, une très forte augmentation. Avec une progression de plus de 12 %, elles ont atteint 12,65 Md€ en 2017, soit 36 % des dépenses d'investissement du bloc communal.

Ce sont les dépenses d'équipement direct (9,8 Md€) qui en représentent plus des ¾ et qui ont tiré la tendance haussière (+11,8 %) mais les autres dépenses d'investissement (1,3 Md€ ; +0,4 Md€), constituées notamment des participations financières, ont aussi soutenu la tendance haussière.

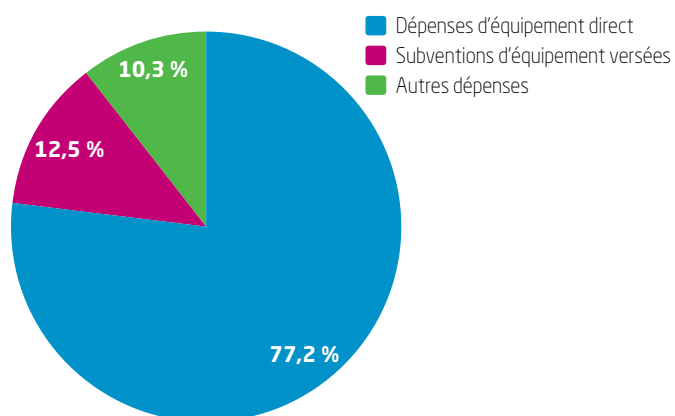
→ ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (hors emprunt - en Md€)



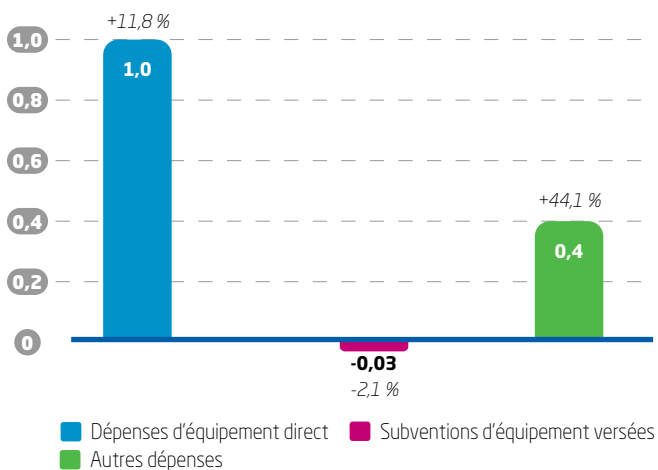
→ ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN 2017 (en Md€)



→ STRUCTURE DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN 2017 (en %)



→ ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN 2017 (en Md€ et en %)

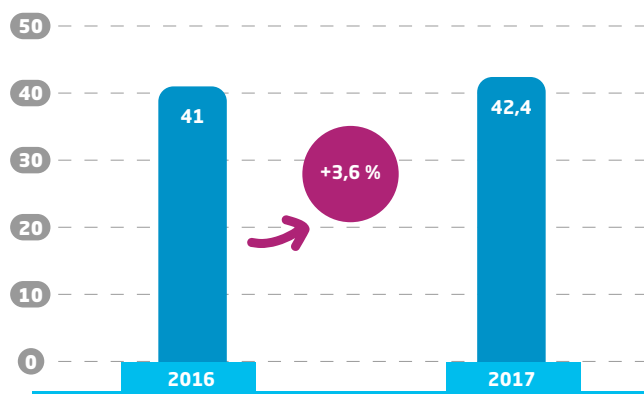


6 - LA PROGRESSION DE LA DETTE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE N'A PAS DÉGRADÉ LEUR CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

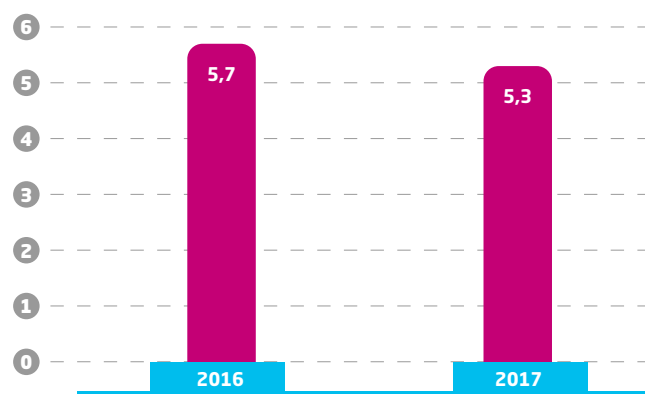
Si l'encours de dette a augmenté de 3,6 %, la capacité de désendettement a continué de s'améliorer à 5,3 années compte tenu de la croissance de l'épargne brute.

Les EPCI à fiscalité propre ont amélioré leur solvabilité déjà très satisfaisante.

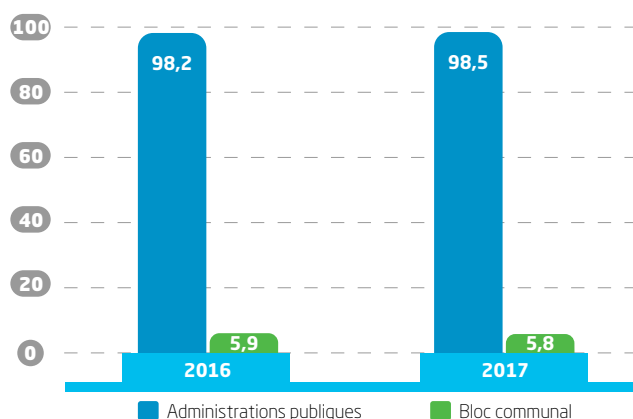
→ ÉVOLUTION DE LA DETTE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE (en Md€)



→ ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT DES EPCI (en années)



→ DETTE PUBLIQUE EN % DU PIB



ZOOM SUR LA DETTE DU BLOC COMMUNAL : UNE FAIBLE PART DANS LA DETTE PUBLIQUE

L'annuité de la dette des collectivités locales, intérêt et capital, doit être couverte par l'épargne dégagée par la section de fonctionnement. Cette règle - qui interdit aux collectivités locales de recourir à l'emprunt pour financer leurs dépenses de fonctionnement - est un facteur de modération de l'évolution de la dette locale.

À l'heure où la dette publique atteint 98,5 % du PIB, il convient de souligner que la dette des administrations publiques locales (APUL) ne représente que 8,8 % du PIB en 2017.

L'analyse de la dette du bloc communal indique une relative stabilité de leur endettement dans le produit intérieur brut : si la dette remonte légèrement dans le PIB de 2013 à 2016, en parallèle avec la baisse des dotations et la période de taux bas, la part de la dette du bloc communal dans le PIB se maintient à 5,8 %.

Au-delà, les collectivités du bloc communal, grâce à une gestion active de leur encours de dette, dans un contexte historique de taux bas, ont réussi à réduire le coût de leur dette, la charge des intérêts baissant d'année en année.

Dettes locales en Md€	2013	2014	2015	2016	2017
Communes	71,45	72,18	72,87	73,02	73,12
EPCI	36,73	38,05	39,96	40,97	42,43
Total dette du bloc communal	108,18	110,23	112,83	113,99	115,55
Départements	32,76	34,09	34,5	34,07	33,4
Régions	20,28	22,01	24,04	26,1	26,83
Total dette collectivités locales	161,22	166,33	171,37	174,16	175,78
Part du bloc communal (%)	67,1 %	66,3 %	65,8 %	65,5 %	65,7%
Dettes des APUL	183,5	188,9	196,8	200,2	201,5
Dettes des APUL en % du PIB	8,7	8,8	8,9	9	8,8
Dettes du bloc communal en % du PIB	5,8	5,8	5,9	5,9	5,8

Source : Insee

CONCLUSION GÉNÉRALE

Depuis 2014, première année de baisse des dotations, face à la réduction de leurs ressources, les collectivités du bloc communal ont cherché à restaurer leurs marges de manœuvre et à réduire leur besoin de financement externe en améliorant leur capacité d'autofinancement. Ainsi, pour maintenir les équilibres financiers, leur propension à épargner s'est accrue et tous les ratios concernant les niveaux d'épargne traduisent cet objectif. En parallèle, la baisse des dépenses d'investissement a permis de maintenir les équilibres budgétaires.

L'année 2017 était la dernière année de baisse des dotations durant laquelle le bloc communal a bénéficié d'une réduction de moitié de sa contribution au redressement des finances publiques. Les investissements ont pu reprendre, après 3 années de baisse inédite.

L'année 2018 pourrait s'inscrire dans la continuité de ce rebond. Cependant, malgré la stabilisation du montant global de la DGF, de nombreuses communes ont connu une évolution à la baisse du montant individuel de leurs dotations. Ainsi, la réduction des dotations individuelles conjuguée à l'alourdissement des normes - qui ont généré 1,035 Md€ de coûts supplémentaires en 2017⁸ - pourrait continuer de peser sur la décision d'investir.

Enfin, si l'investissement du bloc communal - qui porte 64 % de l'investissement public local - a redémarré en 2017, le niveau de 2013 à 42 Md€ est encore loin d'être atteint. À 18 mois de la fin du mandat des élus du bloc communal, le niveau du mandat précédent ne pourra être atteint.

8. Rapport public d'activité 2017 du CNEN - juin 2018.

3.

ANNEXES

→ COMMUNES - BUDGETS PRINCIPAUX ET ANNEXES CONSOLIDÉS

(en Md€)	2016	2017	Variation		Structure	
			%	Md€	2016	2017
Produits réels de fonctionnement	82,6	82,8	0,3 %	0,2	100 %	100 %
Fiscalité	51,2	51,7	1,1 %	0,6	62 %	62 %
<i>Dont fiscalité directe et reversée</i>	44,5	45,0	1,0 %	0,4	54 %	54 %
<i>Dont fiscalité indirecte</i>	6,7	6,8	1,7 %	0,1	8 %	8 %
Dotations et participations	18,8	18,2	-3,0 %	-0,6	23 %	22 %
Dont DGF	12,4	11,7	-5,7 %	-0,7	15 %	14 %
Autres recettes	12,6	12,9	1,9 %	0,2	15 %	16 %
Charges réelles de fonctionnement	70,2	70,2	0,1 %	0,1	100 %	100 %
Charges de personnel	37,6	38,3	1,8 %	0,7	54 %	54 %
Achats de biens et services	18,0	17,9	-0,1 %	-0,02	26 %	26 %
Dépenses d'intervention	9,3	8,9	-3,6 %	-0,3	13 %	13 %
Charges financières	2,4	2,1	-10,5 %	-0,3	3 %	3 %
Autres dépenses	2,9	3,0	0,5 %	0,01	4 %	4 %
Épargne brute	12,4	12,6	1,2 %	0,1		
Épargne nette	5,4	5,7	5,3 %	0,3		
Recettes réelles d'investissement	10,9	10,8	-0,7 %	-0,1	100 %	100 %
Subventions et autres dotations d'équipement reçues	51,2	51,7	1,1 %	0,6	62 %	62 %
FCTVA	2,6	2,4	-6,7 %	-0,2	24 %	22 %
Autres recettes d'investissement	3,1	3,2	2,9 %	0,1	29 %	30 %
Dépenses réelles d'investissement	10,9	10,8	-0,7 %	-0,1	100 %	100 %
Dépenses d'équipement direct	18,8	20,4	8,2 %	1,6	100 %	100 %
Subventions d'équipement versées	1,1	1,1	-2,0 %	-0,02	5 %	5 %
Autres dépenses	1,0	1,2	11,3 %	0,1	5 %	5 %
Remboursement d'emprunt	7,1	6,9	-2,0 %	-0,1		
Souscription d'emprunt	6,4	7,2	11,0 %	0,7		
Variation du fonds de roulement		1,0				
Encours de dette	73,0	73,1	0,1 %	0,1		
Taux d'épargne brute	15,1 %	15,2 %				
Capacité de désendettement	5,9	5,8				

Source : Rapport 2018 de l'OFGL - balances détaillées des comptes des communes transmis par la DGFIP.

➔ EPCI À FISCALITÉ PROPRE - BUDGETS PRINCIPAUX ET ANNEXES CONSOLIDÉS

(en Md€)	2016	2017	Variation		Structure	
			%	Md€	2016	2017
Produits réels de fonctionnement	38,7	41,1	6,3 %	2,4	100 %	100 %
Fiscalité	19,2	21,0	9,0 %	1,7	49,8 %	51 %
<i>Dont fiscalité directe</i>	10,2	11,3	11,0 %	1,1	26,3 %	27,4 %
<i>Dont fiscalité indirecte</i>	9,1	9,7	6,7 %	0,6	23,5 %	23,6 %
Dotations et participations	11,0	11,0	0,2 %	-0,02	28,5 %	26,8 %
Dont DGF	6,9	6,8	-2,2 %	-0,2	17,9 %	16,5 %
Autres recettes	8,4	9,1	8,8 %	0,7	21,7 %	22,2 %
Charges réelles de fonctionnement	31,4	33,2	5,5 %	1,7	100 %	100 %
Charges de personnel	9,6	10,4	8,4 %	0,8	30,5 %	31,4 %
Achats de biens et services	11,1	11,9	7,0 %	0,8	35,3 %	35,8 %
Dépenses d'intervention	7,5	7,6	1,5 %	0,1	23,9 %	23,0 %
Charges financières	1,3	1,1	-12,6 %	-0,2	4,1 %	3,4 %
Autres dépenses	1,9	2,1	10,1 %	0,2	6,1 %	6,4 %
Épargne brute	7,24	7,96	9,9 %	0,7		
Épargne nette	3,9	4,3	10,5 %	0,4		
Recettes réelles d'investissement	4,4	4,7	8,4 %	0,4	100 %	100 %
Subventions et autres dotations d'équipement reçues	0,8	0,8	-2,6 %	-0,02	19,2 %	17,2 %
FCTVA	2,3	2,2	-3,4 %	-0,1	52,8 %	47,1 %
Autres recettes d'investissement	1,2	1,7	38,2 %	0,5	28,0 %	35,7 %
Dépenses réelles d'investissement	11,25	12,65	12,4 %	1,4	100 %	100 %
Dépenses d'équipement direct	8,7	9,8	11,8 %	1,0	77,6 %	77,2 %
Subventions d'équipement versées	1,6	1,6	-2,1 %	-0,03	14,4 %	12,5 %
Autres dépenses	0,9	1,3	44,1 %	0,4	8,0 %	10,3 %
Remboursement d'emprunt	3,4	3,7	9,2 %	0,3		
Souscription d'emprunt	3,7	3,9	4,9 %	0,2		
Variation du fonds de roulement		0,25				
Encours de dette	41,0	42,4	3,6 %	1,5		
Taux d'épargne brute	18,7 %	19,4 %				
Capacité de désendettement	5,7	5,3				

Source : Rapport 2018 de l'OFGL - balances détaillées des comptes des groupements à fiscalité propre transmis par la DGFIP.



ÉTUDE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES COMMUNES ET DES INTERCOMMUNALITÉS

EN 2017

L'analyse des finances du bloc communal est une donnée essentielle dans l'étude des finances locales puisque communes et intercommunalités portent 64 % de l'investissement public local. Cette étude présente ainsi une analyse de la situation financière des communes et des EPCI à fiscalité propre. Réalisée sur la base des comptes de gestion 2017 centralisée par la DGFIP, l'étude a pour but de mettre en évidence les évolutions que connaissent ces deux catégories de collectivités.

Depuis 2014, première année de baisse des dotations, face à la réduction de leurs ressources, les collectivités du bloc communal ont cherché à préserver leurs équilibres financiers malgré une réduction définitive de plus de 6 Md€ pour le bloc communal au titre de la contribution au redressement des finances publiques. La réduction des investissements et la fiscalité ont été actionnées pour maintenir les équilibres budgétaires.

L'année 2017 était la dernière année de baisse des dotations durant laquelle le bloc communal a bénéficié d'une réduction de moitié de sa contribution. Cela a contribué à la reprise des investissements, après 3 années de baisse inédite.

Étude réalisée dans le cadre du partenariat annuel de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité avec le groupe Caisse des Dépôts.